



HAL
open science

M71. MAURITANIE. SOCIOLINGUISTIQUE

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. M71. MAURITANIE. SOCIOLINGUISTIQUE. Salem Chaker. Encyclopedie Berbere. Fasc. XXXI (Matmora - Mezrag), Peeters, pp.4755-57, 2010. halshs-00668375

HAL Id: halshs-00668375

<https://shs.hal.science/halshs-00668375>

Submitted on 9 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

M71. MAURITANIE. SOCIOLINGUISTIQUE (C. TAINE-CHEIKH)

La Mauritanie est un pays plurilingue et multiculturel, mais l'arabe, sous ses différentes formes — dialectale (*ḥassāniyya*) et standard (classique ou moderne) — occupe la première place. La division historique, dans la région, entre le *ṭrāb al-Biḏān* « pays des Blancs » et le *ṭrāb as-Sūdān* « pays des Noirs » peut être reliée, globalement, à une opposition entre arabophones et non-arabophones.

Les langues maternelles des Négro-Mauritaniens (on parlait, dans les années 1970, de « Négro-africains ») appartiennent à deux familles linguistiques du même phylum Niger-Congo : le pulaar et le wolof au groupe ouest-atlantique, le soninké au groupe mandé.

Ces trois langues ont, comme l'arabe (et à la différence du zénaga), le statut de « langue nationale », mais toutes ne sont pas parlées en dehors de leurs communautés respectives. De ce point de vue, si le dynamisme du wolof, particulièrement remarquable, est lié à son emploi de langue véhiculaire au Sénégal, celui du pulaar n'est pas négligeable pour autant, comme on peut le constater dans certaines villes du sud comme Kaedi. Quant aux Soninké, ils semblent avoir un point en commun avec les zénagophones : comme eux, ils ne s'attendent pas à parler leur langue maternelle en dehors de leur communauté.

Cette attitude a sans doute contribué à la quasi disparition du zénaga. Ce n'est pas le cas du soninké, même si la langue a sans doute connu, par le passé, une extension plus importante. En effet l'azeyr, parlé jadis dans certaines villes anciennes comme Tichitt et Oualata, semble n'avoir été qu'une variété de soninké mâtinée de berbère. Outre cette « langue mixte » — probable langue commerciale, née du contact entre berbérophones et Soninké —, on a le témoignage de certains toponymes comme Chinguetti (« puits du cheval » en soninké) au nord-ouest et Awdaghust / Tegdaoust (déformations de « ceux du petit ouest » en zénaga) au sud-est pour se faire une idée, sinon de la dispersion passée des communautés linguistiques, du moins de la réalité et de la complexité de leurs échanges.

Si des toponymes berbères sont largement attestés d'ouest en est et du nord au sud, leur histoire est parfois plus longue qu'il n'y paraît. Il ne faudrait pas croire, par exemple dans le cas de Nouakchott (« celui aux coquillages » en zénaga, du nom d'un puits), qu'au moment de l'instituer Capitale, en 1957, le zénaga était encore largement parlé. Par contre, on aurait raison de penser que, même sur le point de disparaître, le zénaga avait encore à cette époque une certaine présence dans le paysage culturel. Si, ces vingt dernières années, les nouveaux centres urbains se sont souvent donné des appellations bien arabes (*Dubay*, *ʿArafāt*, ...), les toponymes aux consonances berbères étaient encore omniprésents au milieu du siècle dernier. Certains poètes maures avaient même renouvelé l'esthétique de la *qaṣīda* classique en insérant dans leurs poèmes des toponymes locaux d'origine berbère, éventuellement en les

traduisant¹.

Plus généralement, l'empreinte du zénaga se relève dans l'arabe dialectal. Une part du lexique du ḥassāniyya, commune (et spécifique) aux variétés arabe et berbère de Mauritanie, est en effet d'origine zénaga — notamment s'agissant du vocabulaire des plantes, de l'élevage bovin et de la culture matérielle². Ces emprunts ont entraîné quelques particularités qu'on retrouve fréquemment au Maghreb, ainsi le phonème *z* et les affixes nominaux (*a/ā* ou *i/ī* au masculin, *ta/ā...t* ou *ti/ī...t* au féminin).

Les interférences entre le zénaga et le ḥassāniyya ne se limitent pas à ces seuls traits mais, par ailleurs, le ḥassāniyya est bien le parler de(s) ḥassān, c'est-à-dire un parler de bédouins ma'qiliens présentant de fortes ressemblances avec les autres parlers de bédouins, à commencer par ceux du Maghreb (hilaliens ou sulayms)³.

Par le passé, l'arabe littéraire — langue de l'islam — était la langue de culture commune à toutes les ethnies. Pour une majorité de musulmans, la maîtrise de la langue classique restait très limitée mais le but visé et les méthodes d'apprentissage étaient sensiblement les mêmes chez tous les groupes lettrés, que l'enseignant donne ses explications — quand il en donnait — en zénaga, en ḥassāniyya, en pulaar ou en soninké.

Une première différenciation fut introduite du temps de la colonisation française. Pour persuader les Maures d'envoyer leurs enfants à l'école coloniale, une place plus grande fut faite à l'arabe dans l'enseignement qui leur était destiné. À l'indépendance, la scolarisation en français était donc plus développée (quantitativement et qualitativement) dans les communautés noires du Fleuve que chez les nomades arabophones. Cela eut des conséquences directes sur l'attitude des scolarisés face à la politique linguistique du nouvel Etat, une majorité de Maures réclamant une arabisation rapide au détriment du français. Les enjeux étaient à la fois idéologiques et économiques car, de l'organisation des études et du poids respectif alloué aux deux langues d'enseignement (l'arabe et le français), dépendaient le recrutement des maîtres, le taux de scolarisation, la réussite aux examens et, pour finir, la répartition des postes — notamment dans l'administration. Après la dure période de sécheresse des années 70, qui entraîna une forte augmentation de la sédentarisation des nomades, la demande de scolarisation aboutit à une massification des effectifs et à un recul spectaculaire de l'enseignement en français.

Dans les conflits suscités par la politique linguistique, les Mauritaniens s'opposaient globalement sur des bases linguistico-culturelles, les « pro-français » se comptant essentiellement parmi les Négro-Mauritaniens. Dans les années 90, l'arabisation continua à progresser et le français perdit peu à peu

¹ Pour un aperçu global sur la littérature mauritanienne, cf. le numéro spécial n° 120-121 de *Notre Librairie*, 1995, Paris, Clef.

² Cf. Taine-Cheikh, *Dictionnaire Ḥassāniyya Français*, 1988-1998, 8 vol. parus, Paris, Geuthner.

³ Concernant l'influence du substrat berbère, voir Taine-Cheikh, « Périphérie géographique et perméabilité aux contacts. Le cas du Maghreb », *Romano-Arabica*, n° 6-7 (2006-2007) (*Peripheral Arabic Dialects*), p. 159-178.

de son importance comme langue officielle et comme langue de travail⁴.

Parallèlement aux progrès de l'arabe littéraire comme langue de communication écrite, on observe à l'oral, depuis les années 70, le développement d'une forme d'arabe « médian », l'un et l'autre étant favorisé par les médias et les nouvelles techniques de communication arabes. Quant à l'arabe dialectal dans son usage le plus quotidien, il évolue, surtout sous la pression des locuteurs les plus jeunes : le fond le plus « bédouin », souvent d'origine berbère, se perd et laisse la place à des emprunts aux langues étrangères, occidentales (français, anglais, ...) ou africaines (wolof par exemple). En se sédentarisant et en prenant les rênes du pouvoir économique et politique, les hassanophones tendent à faire de leur dialecte le parler de la rue, des boutiques et des cours d'école. Tous ne s'y plient pas, mais le ḥassāniyya semble continuer sa progression, entamée en Afrique de l'Ouest voici plus de cinq siècles⁵.

⁴ Cf. Taine-Cheikh, « La Mauritanie : vers une nouvelle politique linguistique ? », *Revue d'aménagement linguistique*, n° 107 (*Aménagement linguistique au Maghreb*), 2004, p. 205-226.

⁵ Cf. les articles de Taine-Cheikh (« The (r)urbanization of Mauritania: historical context and contemporary developments », p. 35-54), A. Tauzin (« Rap and rappers in Nouakchott (Mauritania) », p. 309-324) et A. Dia (« Uses and attitudes towards Hassaniyya among Nouakchott's Negro-Mauritanian population », p. 325-344), in C. Miller & al. (éds), *Arabic in the City. Issues in dialect contact and language variation*, London / New York, Routledge, 2007.